

**RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 2 MAI 2007
A 18H30 AU CENTRE SCOUT
PROJET FINAL**

Présents :

Jean-Luc BERTRAND
Georges BESSE
Mark CLAYTON
Patrick FAVRE
Jocelyne GENDRIN-GUINEBAULT
Pierre GHIRARDI
Nicola GOODERSON
Mateo JOVER
Etienne JACQUEMET
Luc PANISSOD
Heide RENNEN
Jean-Bernard REBORD
Nicolas SERVAS

Excusés :

Carita CALLCOTT
Andrea DEMARMEL
Sylvie EL-TAÏB,
Michel GRANGET
Roland LOOS
Lili SCHURCH
Anne WHITEFORD

1. Approbation de l'ordre du jour

Une version restructurée de l'ordre du jour proposée par le Comité est lue en séance
Au point 6.2, changer "contrôleur aux comptes" par "vérificateurs des comptes".
L'ordre du jour tel qu'amendé est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du rapport de l'AG du 10 avril 2006

Aucun commentaire n'est fait sur le rapport de l'AG 2006. Le rapport de l'AG 2006 est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport du Comité à l'AG pour 2006

La Présidente lit le rapport du Comité (document 1, remis en séance).

Commentaires des membres de l'AG:

- *Relation avec le Mouvement Scout de Suisse (MSdS):*

Un nouveau représentant du MSdS avait été nommé mais, vu son éloignement (Valais), il n'a pu participer qu'à deux réunions. Le MSdS a récemment informé le Comité de l'ASTM que cette personne ne faisait plus partie de l'équipe internationale et donc ne pouvait plus représenter le MSdS au sein du Comité de l'ASTM. Depuis, le MSdS a invité



les membres du Comité de l'ASTM à se rendre à Berne pour parler du futur de la coopération entre les deux organisations. A suivre.

- *Projets 2006:*

Le projet qui a demandé le plus d'énergie est celui de la Contribution à la Dynamique de Paix en Casamance. Le bilan est positif: forte mobilisation locale et le projet est connu à travers toute la Casamance. Une 2^{ème} phase à ce projet pourrait consister à mettre en œuvre les plans d'action locaux, définis lors des sessions de formation.

L'autre projet en route est celui visant à l'Autonomisation des jeunes filles de Pikine (Dakar). La Présidente a rencontré les partenaires, et il est prévu qu'elle les rencontre à nouveau en mai.

Beaucoup d'autres projets ont été envisagés, la maturation est lente et peu ont abouti. Ne faudrait-il pas recadrer les projets sur des périodes plus courtes et d'abandonner les projets qui ne donnent rien.

- *Secrétaire général:*

En raison des faibles moyens financiers de l'ASTM peut-on financer un poste de Secrétaire général? La Présidente rappelle que le Secrétaire général n'est salarié qu'à 20% et qu'il effectue le reste du travail à titre bénévole.

- *Retrait de l'OMMS:*

La Présidente lit la lettre du Secrétaire général de l'OMMS au Comité de l'ASTM annonçant le retrait de l'OMMS. D'après des membres du Comité qui travaillent au Bureau Mondial du Scoutisme, il apparaît que le problème est celui du manque de ressources du BMS et des résultats obtenus par l'ASTM. Les employés du BMS ont déjà une charge de travail très importante, ce qui fait qu'ils ne peuvent pas s'engager sur d'autres terrains de coopération.

Le rapport est approuvé à l'unanimité. Le Comité prend note des recommandations pour l'année 2007.

4. Rapport financier

4.1 Comptes et bilan 2006 (document 2, remis en séance)

Jean-Bernard Rebord, trésorier lit et explique les comptes 2006 et le bilan au 31.12.2006.

Patrick Favre, vérificateur des comptes, souligne que le total des charges salariales qui reste à payer équivaut au solde disponible pour les projets, ce qui pose problème dans la mesure où l'argent disponible pour les projets ne peut en aucun cas être utilisé pour couvrir des frais de fonctionnement.

Suite à une question sur l'état du projet Haïti, le Secrétaire général explique que l'ASTM n'a jamais réussi à établir le contact avec le partenaire local, les fonds n'ont donc jamais été transférés. Plus généralement, les postes "fonds affectés à projets" sont soit des résidus financiers dus à des taux de change favorables soit des projets dont l'ASTM n'a plus de nouvelles. Le Comité a décidé de réintégrer ces montants au poste "attribution à projet divers" sans affectation spécifique.

4.2 Rapport des vérificateurs des comptes

Luc Panissod, vérificateur des comptes, lit le rapport (document 3, remis en séance).

Correction : 2 mai à la place du 3 mai.

L'Assemblée prend note des recommandations des vérificateurs des comptes. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

4.3 Décharge

Par un vote à l'unanimité le Comité est déchargé.

5. Perspectives 2007

5.1 Communication du Comité

La Présidente fait le bilan de la situation actuelle, des forces et faiblesses de l'Association. Elle présente 4 scénarii d'avenir possible et demande l'avis de l'Assemblée :

- le statu quo
- le tout volontariat (donc sans aucun professionnel)
- la solution intermédiaire (revitaliser le lien avec l'ASG et le MSdS, et revitaliser le volontariat)
- la dissolution de l'Association (en dernier recours)

Commentaires:

Un des conseils proposés serait de travailler avec des bénévoles "professionnels" (Comité, civilistes, étudiants de l'IUED). Plusieurs solutions sont envisageables au sujet du rapprochement entre l'ASTM et l'ASG : l'ASG pourrait peut-être mettre des moyens humains et matériels, ainsi que des facilités institutionnelles à disposition de l'ASTM, l'ASTM pourrait continuer à rechercher des fonds pour les projets.

5.2 Budget 2007 (document 4, remis en séance)

Un projet de budget est remis en séance et commenté.

Reduire le poste cotisations de CHF 4'000,- à CHF 3'500,- et le poste charges salariales de CHF 24'000,- à CHF 23'500,- .

La Présidente répond à une question concernant les perspectives 2007 et la mise en rapport avec le bilan de l'année 2006 sur la gestion des projets de coopération. Dans le cadre du projet de l'Autonomisation des jeunes filles de Pikine (Sénégal), il s'avère que les capacités d'organisation et de management des partenaires à Pikine sont meilleures que celles des partenaires en Casamance et que d'autre part, il est clair que la priorité du Comité est de prendre une décision concernant l'appui à ce projet en fonction de la prochaine mission de la Présidente (au plus tard fin juin), puis de déposer le dossier à la FGC au plus tard fin août. Le Comité est mandaté par l'AG pour suivre de près la situation de dépôt des projets à la FGC et de convoquer une AG extraordinaire en septembre si la situation n'évolue pas favorablement.

5.3 Approbation du budget

Le budget est approuvé comme amendé par 7 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention. Le Comité tiendra compte des commentaires faits par l'Assemblée.

6. Elections

6.1 Elections partielles au Comité

Deux membres ont décidé de démissionner, Jean-Bernard Rebord et Nicola Gooderson. Le Bureau mondial ne nommera pas de représentant de l'OMMS suite à la décision du Secrétaire général de l'OMMS.

Election d'Etienne Jacquemet, Chef du Groupe de Chêne, coopté par le Comité depuis plusieurs mois. Il est élu à l'unanimité.

Le Comité recherchera d'autres membres qu'il cooptera d'ici à la prochaine AG.

6.2 Elections des vérificateurs des comptes

Patrick Favre et Luc Panissod ne se représentent pas. Pierre Ghirardi accepte de se proposer à ce mandat. Il est élu à l'unanimité.

L'Assemblée Générale donne mandat au Comité pour trouver un deuxième vérificateur aux comptes.